Un réseau des médiateurs culturels, dans le domaine de la musique en Basse-Normandie

Une initiative du FAR, agence musicale régionale

Pourquoi un réseau?

Faciliter la diffusion de l'information

Simplifier l'organisation de partenariats

Structurer l'offre dans le domaine de la médiation

Tout Public - structure de formation/d'éducation - problématique de territoire – milieux spécifiques

Degré d'accompagnement de l'action

\- +

Degré de pratique

\+ -

Assimiler la pratique musicale - se former
Acquérir des outils techniques
permettant l'expression artistique,
ou son assimilation, dans le cadre professionnel

Comprendre l'expérience créative – créer, produire
Comprendre les enjeux artistiques et culturels d'une production
Exprimer un discours intentionnel à travers la musique
Être accompagné par l'artiste - Produire, à travers le processus créatif

Expérimentation d'une pratique musicale - découvrir
De l'immersion à la pérennisation possible
Confier à l'artiste un rôle de « transmetteur »
Aborder une esthétique
Découvrir l'aspect technique d'un instrument

Sensibilisation à l'offre musicale – être informé, prendre connaissance
Diffusion des informations à travers les différents médiums existants (site, revue, EPN …)
Élaborer une actualité musicale à destination par secteur : /public, /esthétique
Restituer le contexte artistique et culturel de l'œuvre
Éducation du spectateur

LE FAR AGENCE MUSICALE RÉGIONALE

Définition, spécificité & constat

Définition de Médiation *- Le Larousse de la langue française*
Médiation : nom féminin (bas latin *mediatio, -onis,* de *mediare,* s'interposer)
Entremise, intervention destinée à amener un accord : *Offrir sa médiation pour résoudre un conflit.*
Fait de servir d'intermédiaire, en particulier dans la communication : *Sensibiliser le public par la médiation de la radio.*
Procédure de règlement des conflits collectifs du travail dans laquelle intervient un médiateur.
Mode de solution pacifique d'un conflit international, consistant à recourir à des médiateurs.

La médiation culturelle renvoie bien au fait de **faire le lien** avec une action, une actualité, une pratique musicale.

Spécificités de ce secteur

Le lien entre l'actualité et la réalité culturelle du territoire est essentiel.
L'action doit s'inscrire dans une action culturelle plus large et pas seulement dans une animation isolée.

Constat et réalité économique

Ce secteur favorise et maintient le taux d'emploi des artistes en région
Les professionnels intervenant dans la mise en œuvre des projets de médiation sont des artistes régionaux.
De plus en plus d'événements, structures d'accompagnement et de production d'artistes vont à la rencontre des publics (à l'hôpital, en prison, à l'école et même en entreprise…).

LE FAR AGENCE MUSICALE RÉGIONALE

Actions facilitées ou rendues possibles par l'existence d'un réseau

- **Accompagner la diffusion de l'information et le développement de partenariat**, dans le respect du domaine de compétence de chaque structure (une SMAC travaillera sur les musiques actuelles, un conservatoire sur la question de l'enseignement)

- **« Périmétrer » les formats d'action**, afin de définir des catégories de projets.

  Ex : au-delà du format d'intervention du type stage, atelier, rencontre ou autre, la prise en compte des objectifs sera déterminante pour définir l'action (schéma page 2).

- **Faciliter la construction de partenariats**, fédérer plusieurs structures.

  Ex : certains projets réunissant SMAC, festivals, conservatoires, développeurs d'artistes

- **Former des musiciens aux enjeux de l'action culturelle** de façon concertée.

  Ex : former les musiciens à l'intervention en milieu de santé, toujours avec un objectif culturel et artistique

- **Structurer et professionnaliser le métier d'artiste et/ou intervenant et/ou formateur**

  Ex : projet de Charte de l'intervenant incluant des clauses de réserve et/ou de secret professionnel

- **Organiser des temps d'information spécifiques à la médiation culturelle**

  *Ex : une information relative à la loi **du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances***

L'environnement habituel des artistes ou médiateurs culturels peut être très éloigné du milieu qui accueille l'action de médiation (milieu pénitentiaire, de santé, scolaire,…). Les usages de certains milieux (scolaire, hospitalier, pénitentiaire) sont très précis, notamment ceux qui ne sont ouverts qu'à des professionnels diplômés ou titulaires d'un concours. Il convient d'accompagner les professionnels de la culture dans ce sens.

LE FAR AGENCE MUSICALE RÉGIONALE

Méthodologie de constitution du réseau

Pour quel territoire ?
Région Basse-Normandie

Pour quel type de porteur de projet, dans quel discipline ?
Musical ou pluridisciplinaire intégrant de la musique

Quelle catégorie de structures serait invitée à adhérer ?

- *développant un volet action culturelle dans leur projet (SMAC, conservatoire, scène conventionné)*
- *répondant aux appels à projet relevant de l'action culturelle (développeurs d'artistes)*
- *intégrant à leur activité un volet action culturelle (festivals)*

Le FAR prévoit l'envoi d'un courrier aux structures qui sera validés par La DRAC et la Région.

Chaque structure souhaitant participer à ce réseau devra nommer un référent. Selon les structures, la terminologie employée n'est pas la même (chargé de l'action culturelle, attaché au développement culturel, développement des pratiques & des publics…).

Cette diversité de fonctions reflète la richesse des formes d'actions possibles.

LE FAR AGENCE MUSICALE RÉGIONALE